



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN

### Tribune du Président du Conseil départemental du Tarn

#### « Solidarité avec les populations du Haut-Karabagh »

Le contexte économique et sanitaire actuel lié au Covid ne doit pas nous faire oublier les difficultés d'autres peuples.

Dans le Tarn, la communauté arménienne m'a fait part de son inquiétude forte quant au sort du Haut-Karabagh.

Une fois encore les puissances internationales semblent baisser la tête, telles des autruches alors que l'Arménie subit un lourd bilan humain et culturel.

A la veille des fêtes de fin d'année, refusons cependant l'indifférence !

Après plus de 5000 morts et une génération anéantie, les témoignages sont terribles : l'usage du phosphore, des appelés tués avant d'avoir livré le moindre combat, des corps décapités, broyés, déchiquetés, des blessés défigurés, amputés... Un torrent d'horreurs qui continue encore de se déverser.

Ces atrocités ont été commises par les forces azerbaïdjanaises appuyées par la Turquie, usant de mercenaires djihadistes rescapés de la guerre en Syrie, et profitant de la technologie turque et israélienne.

Lors de notre prochaine commission permanente, je proposerai que le Conseil départemental, fidèle à ses valeurs humanistes et solidaires vote une aide sanitaire et humanitaire d'urgence d'un montant de 10 000 euros en soutien aux populations du Haut-Karabagh.

A l'issue d'un mois et demi de conflit, l'Arménie s'est vue contrainte de signer un cessez-le-feu. La volonté de faire disparaître une population d'un territoire est bien réelle.

Le Haut-Karabagh comptait 145 000 habitants avant le début des hostilités. La moitié de la population de la région a été déplacée par les combats, soit 70 à 75 000 personnes réfugiées, dont 90% de femmes et d'enfants.

Aujourd'hui, le statut d'État aurait une valeur protectrice certaine qui contribuerait à protéger l'Artsakh des agressions extérieures.

Sur ce point, je tiens à saluer le vote d'une résolution au Sénat, portant sur la nécessité de reconnaître l'indépendance du Haut-Karabagh. Cet acte représente un symbole fort d'amitié et de solidarité. Cette résolution est un pas en avant important.

La France devrait reconnaître la République du Haut-Karabagh et œuvrer sur le plan diplomatique pour l'établissement d'une paix durable. C'est un enjeu déterminant pour l'avenir des Arméniens du sud Caucase

Il faudra aussi tirer toutes les conséquences du rôle joué par la Turquie dans ce conflit meurtrier et envisager, au niveau européen, une réponse ferme et appropriée.

Combien de temps pourrons-nous encore, dans l'indifférence, accepter autant de cruauté qui affecte des êtres humains au 21ème siècle ?

---

**Conseil départemental du Tarn**

Hôtel du département  
Lices Georges Pompidou  
81013 ALBI Cedex 9  
tél : 05 63 45 64 64

[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)

**Christophe RAMOND**

Président du Conseil départemental  
du Tarn